



10.10.2018

Communiqué de presse

La commune et le CPAS s'unissent pour permettre à chacun de voter dans les meilleures conditions

Le 14 octobre, à l'occasion des élections communales, les électeurs berchemois sont invités à se présenter à leur bureau de vote (tel qu'indiqué sur la convocation) entre 8h et 16h. À Berchem-Sainte-Agathe, **le Service Population de l'administration communale sera accessible le 14 octobre jusqu'à midi, afin que les personnes n'étant pas en possession de leur convocation (non-réception, perte, etc.) puissent aller retirer un duplicata.**

Dix-sept bureaux de vote seront ouverts afin de permettre à l'ensemble de la population berchemoise d'émettre son vote dans les meilleures conditions :

- Bureaux 1 à 6 : école communale, entrée unique par le numéro 19 de la rue des Soldats
- Bureaux 7 à 12 : salle des fêtes, avenue du Roi Albert 33
- Bureaux 13 à 17 : complexe sportif, rue des Chalets 1

Cette année, afin de permettre à chacun d'émettre son vote sereinement, **les seniors de la commune et les personnes à mobilité réduite pourront profiter gratuitement**, à l'initiative du CPAS de la commune, de la **Bernavette**, le service de transport pour personnes à mobilité réduite. Le véhicule passera chercher les personnes qui le souhaitent à leur domicile pour les déposer à leur bureau de vote et les ramènera ensuite à leur domicile. Pour rappel, il s'agit d'un **véhicule adapté au transport de personnes en fauteuil roulant et accompagné par du personnel qualifié**. La réservation doit se faire obligatoirement auprès du Service d'Aide à Domicile en téléphonant au 02/482.13.05 du lundi au vendredi entre 8h et 16h30. À noter également que les personnes âgées ou à mobilité réduite peuvent être déposées en voiture directement devant l'entrée des bureaux de vote et que plusieurs places de stationnement leur seront réservées devant chacun des trois sites.

Les autorités communales conseillent aux habitants qui en ont la possibilité de ne pas utiliser leur véhicule pour se rendre à leur bureau de vote, des difficultés de circulation et de stationnement étant en effet à prévoir à proximité des lieux de vote.

Des espaces seront réservés au stationnement des vélos à proximité immédiate des différents sites.

Enfin, pour ceux qui souhaitent se familiariser avec le vote électronique, des simulations sont organisées à la Maison de la Participation les lundi et mardi de 10 à 13h et le jeudi de 14 à 19h. L'occasion pour tous ceux qui appréhendent le vote électronique de venir s'essayer au maniement des stylets et autres cartes à puce.

Un numéro spécial du magazine communal, le Berchem News, comportant toutes les informations pratiques, a également été distribué à l'ensemble de la population berchemoise.

Les résultats des élections seront annoncés sur le site internet de la commune (www.berchem.brussels) le 14 octobre, après dépouillement des votes.

Simulations de vote électronique (réservation conseillée pour les groupes) :

Maison de la Participation
Chaussée de Gand, 1228
1082 Berchem-Sainte-Agathe
02/463.03.30

Plus d'infos ?

Mireille Walschaert,
Responsable du service Communication
02/464.04.85 - 0493/74.26.73
mwalschaert@berchem.brussels